

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION

Concernant une convention d'occupation de locaux
du domaine public avec la société TIMGROUP

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE – COMMUNAUTÉ URBAINE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2, L.5211-3 et L.5211-16 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L. 2125-1 ;

Vu la délibération n°7.1 du conseil communautaire de Limoges Métropole du 21 novembre 2022 relative à la délégation d'attribution de conseil communautaire au Président ;

Vu la délibération n°7.1 du conseil communautaire de Limoges Métropole du 10 septembre 2022, relative à la fixation des règles de répartition d'usage d'Etat, Technopôle et du Centre d'Innovation et de Recherche en électronique (CIRE) ;

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole s'est engagée à accompagner le développement des entreprises dans le Pôle de compétitivité ALPFA - Basse des Landes et des Hyperfréquences et de la fusion entre l'association ALPFA et l'association Eglise en décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole a décidé de mettre un immeuble permettant de créer l'association de Pôle de compétitivité ALPFA - Basse des Landes et des Hyperfréquences, le Département GSA de fabrication de matériel 5G, l'association CIREM, ainsi que de jeunes sociétés occupant dans ce domaine d'activités ;

CONSIDÉRANT que cet immeuble immobilier dénommé « Centre d'Innovation et de Recherche en Electronique » a été situé dans le domaine public de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole par délibération en date du 27 juin 2013 ;

CONSIDÉRANT que la société TIMGROUP a exprimé la volonté de louer dans le local qu'elle occupe ;

DÉCIDE

Qu'à compter du 1^{er} juillet 2023 et pour une durée de deux ans, la société TIMGROUP occupe les locaux situés au bâtiment 1 du CIRE pour une superficie de 99 m²



DÉCISION

Décision concernant une convention d'occupation de locaux du domaine public avec la société TIMGROUP

1 DOCUMENT - Publié le 28 Juin 2023



DEC_ECO_24239_OCCUPATION_LOCAUX_CIRE_TIMGROUP.pdf
(.pdf, 133,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER